

Université Laval
Faculté des sciences de l'éducation
Programme de Baccalauréat en enseignement (voie Français)

**Planification d'une séquence pour l'enseignement du résumé de textes d'opinion
argumentée et de l'exposé critique, en lien avec les procédés de concision
(ponctuation et réduction de phrases subordonnées) en 4^e secondaire, conforme à la
Progression des apprentissages (MELS, 2011)**

Travail réalisé dans le cadre du cours DID-3020
Didactique du français III : écriture et communication orale

par
Amélie Cormier, Sabrina Jomphe et Andréanne Poirier
et supervisé par Madame Suzanne-G. Chartrand, professeure

Automne 2012

Mots-clés : résumé, exposé, concision, ponctuation

Table des matières

Introduction	1
1. Contenus en lien avec le résumé de textes d'opinion argumentée et l'exposé critique selon la <i>Progression</i> (MELS 2011) pour l'enseignement en 4^e secondaire	3
2. Planification de la séquence d'activités	7
Cours 1 : Présentation du résumé de textes	7
Cours 2 : Sélection des contenus principaux	10
Cours 3 : Sélection des contenus principaux et comparaison entre pairs	11
Cours 4 : Les procédés de concision : la réduction de phrases subordonnées et la ponctuation	12
Cours 5 : Mise en application des procédés de concision	15
Cours 6 : Rédaction de la première version du résumé de texte d'opinion argumentée ..	16
Cours 7 : Révision-correction du résumé de texte d'opinion argumentée et évaluation par les pairs	17
Cours 8 : Retour sur la rédaction par l'enseignant et réécriture du résumé de texte	17
Cours 9 : Introduction au mode de discours justificatif.....	18
Cours 10 : Élaboration de la grille d'évaluation de l'exposé critique et évaluation formative	20
Cours 11 : Présentation et évaluation des exposés critiques formatifs	22
Cours 12 : Évaluation des exposés critiques sommatifs	23
Conclusion	24
Ouvrages consultés	24
Corpus de textes	26
Annexe 1 : <i>Une pause salutaire</i>	26
Annexe 2 : <i>Pour l'anglais intensif</i>	28
Annexe 3 : <i>Anglais intensif au primaire : appel à la mobilisation citoyenne</i>	30
Annexe 4 : <i>Enseignement intensif de l'anglais au primaire – Un beau mirage pour les parents</i>	33
Annexe 5: <i>Anglais : apprendre tôt et mieux</i>	35
Annexe 6 : <i>Si on se grouillait un peu!</i>	36

Introduction

Le mode de discours argumentatif est au cœur de l'enseignement de l'écriture en quatrième secondaire. Le texte d'opinion argumentée est l'un des genres argumentatifs les plus travaillés à ce niveau. Au lieu de présenter une planification d'enseignement portant sur ce genre bien connu des enseignants, nous proposons plutôt un travail sur son processus de planification en travaillant des genres pour lesquels peu d'outils sont disponibles, soit le résumé de textes d'opinion argumentée et l'exposé critique. Ce faisant, nous souhaitons développer chez les élèves la capacité de faire preuve de concision ainsi que celle de porter un regard critique sur la qualité d'un texte. En faisant d'abord le résumé d'un texte d'opinion argumentée, puis en justifiant leur appréciation critique de ce texte, les élèves auront les outils nécessaires pour réaliser l'écriture d'un texte d'opinion argumentée. Cette planification d'enseignement ne portera donc pas sur le texte d'opinion argumentée, puisque nous considérons que les caractéristiques de ce genre textuel ont déjà été travaillées avec les élèves. De plus, en combinant un travail sur un genre écrit et un genre oral, nous donnons aux enseignants la possibilité de travailler l'oral de façon pragmatique.

Cette planification d'enseignement respecte la *Progression* du MELS¹ (2011). Nous avons choisi d'inscrire dans un tableau tous les contenus qui nous semblent pertinents pour l'enseignement du résumé de textes d'opinion argumentée et de l'exposé critique. Ainsi, nous avons inclus autant les contenus qui nécessitent un enseignement systématique que ceux qui font l'objet d'un approfondissement. De cette façon, l'enseignant pourra clairement reconnaître² les contenus qu'il doit systématiquement travailler et ceux que les élèves devraient être en mesure de réutiliser de façon autonome. L'enseignant devra donc évaluer tous ces contenus sans toutefois les enseigner tous avec la même attention.

Pour ce qui est du résumé de textes d'opinion argumentée, nous avons retenu les contenus traitant de la neutralité, du développement des aspects du texte et de la concision. Les

¹ MELS(2011). *Progression des apprentissages au secondaire*. Français langue d'enseignement. Québec : Gouvernement du Québec, site du MELS. [en ligne] <http://www.mels.gouv.qc.ca>.

² Ce texte adopte l'orthographe rénovée à la suite des *Rectifications orthographiques* approuvées par l'Académie française en janvier 1991. Pour informations, voir <http://orthographe-recommandee.info//index.htm>

phénomènes grammaticaux enseignés comme procédés de concision seront principalement l'utilisation de la réduction de phrases subordonnées et de la ponctuation.

En ce qui concerne l'exposé critique, nous avons retenu les contenus traitant de la prise en compte de la situation de communication, de l'utilisation de la langue standard, de la justification du propos et de la concision. Les phénomènes grammaticaux comme la coordination et la subordination de phrases ont été écartés de ce travail, puisque nous voulions nous concentrer sur la capacité de l'élève à justifier son propos et à l'adapter à la situation de communication. Enfin, nous avons choisi et adapté les contenus par rapport au résumé de textes d'opinion argumentée et à l'exposé critique.

2. Contenus en lien avec le résumé de textes d'opinion argumentée et l'exposé critique selon la *Progression* (MELS 2011) pour l'enseignement en 4^e secondaire

Légende dans la *Progression* du MELS (2011)

- ★ Enseignement systématique
- Approfondissement

Le résumé de textes d'opinion argumentée (section <i>description</i>, p. 6)	
Objets d'enseignement	Niveau d'enseignement
<p>1.2 Analyser la situation et en tenir compte (p. 8)</p> <p>a. Se situer comme énonciateur</p> <p style="padding-left: 20px;">ii. son intention : décrire pour faire connaître (résumé); point de vue plutôt neutre.</p> <p>c. Indiquer ou non, par des marques énonciatives, la présence de l'énonciateur et du destinataire</p>	<p>a. ii. Enseignement systématique ★</p> <p>c. Approfondissement ■</p>
<p>2.3 Reconnaître ou développer les aspects et les sous-aspects du sujet en utilisant ses connaissances et sa documentation (p. 9)</p> <p>a. Identifier les aspects décrits ou présenter les aspects appropriés selon différents plans</p> <p style="padding-left: 20px;">i. un plan thématique : agencement ordonné d'aspects et de sous-aspects du sujet</p> <p>b. Identifier les aspects et les sous-aspects décrits ou les développer avec précision, de manière sommaire, en ayant recours aux moyens suivants :</p> <p style="padding-left: 20px;">i. les procédés descriptifs (l'énumération des aspects, la caractérisation, la situation dans l'espace et la situation dans le temps)</p> <p style="padding-left: 20px;">ii. les moyens linguistiques (le champ lexical lié au sujet, la précision du vocabulaire)</p> <p>c. Reconnaître la neutralité ou l'expressivité; rechercher la neutralité selon l'intention, l'effet voulu et le genre de texte en observant ou en utilisant</p> <p style="padding-left: 20px;">i. un vocabulaire neutre</p> <p style="padding-left: 20px;">iii. des types de phrases</p> <p>d. Apprécier ou rechercher la concision par les moyens linguistiques suivants :</p> <p style="padding-left: 20px;">i. la ponctuation : les deux-points, les parenthèses, les tirets</p> <p style="padding-left: 20px;">ii. l'utilisation de termes synthétiques</p>	<p>a. i. Approfondissement ■</p> <p>b. i. Approfondissement ■</p> <p>b. ii. Approfondissement ■</p> <p>c. i. Approfondissement ■</p> <p>c. iii. Approfondissement ■</p> <p>d. i. Enseignement systématique ★</p> <p>d. ii. Enseignement systématique ★</p>

Le résumé de textes d'opinion argumentée (section <i>description</i>, p. 6) suite	
Objets d'enseignement	Niveau d'enseignement
<p>2.5 Résumer un texte (p. 10)</p> <p>a. Condenser le contenu</p> <p>i. présentation des informations essentielles seulement</p> <p>ii. effacement des informations secondaires : définition, exemple, énumération, répétition, détail, digression, etc.</p> <p>iii. structuration des informations retenues en respectant le sens et les grandes articulations du texte source</p> <p>b. Réduire des phrases ou des paragraphes par les moyens linguistiques suivants :</p> <p>i. l'utilisation de mots-clés, de termes génériques ou synthétiques</p> <p>iv. la réduction de phrases subordonnées</p>	<p>a. i. Enseignement systématique ★</p> <p>a. ii. Enseignement systématique ★</p> <p>a. iii. Enseignement systématique ★</p> <p>b. i. Ens systématique ★</p> <p>b. iv. Ens systématique ★</p>
<p>3.2 Reconnaître ou utiliser les moyens qui marquent l'organisation du texte (p. 11)</p> <p>b. La division en paragraphes</p> <p>c. Les organisateurs textuels</p>	<p>b. Approfondissement ■</p> <p>c. Approfondissement ■</p>

L'exposé critique³ (section <i>justification</i>, p. 17)	
Objets d'enseignement	Niveau d'enseignement
<p>1.2 En production orale : analyser la situation et en tenir compte (p. 19)</p> <p>a. Se situer comme énonciateur</p> <p style="padding-left: 20px;">i. sa connaissance du sujet, ses goûts</p> <p style="padding-left: 20px;">ii. son intention : faciliter ou causer la recevabilité d'un propos grâce à l'explicitation des raisons qui le fondent</p> <p style="padding-left: 20px;">iii. son point de vue : subjectif (appréciation critique)</p> <p>b. Prendre en compte son destinataire</p> <p style="padding-left: 20px;">i. ses caractéristiques : son âge, sa connaissance du sujet</p> <p style="padding-left: 20px;">ii. utilisation de moyens pour s'assurer de sa compréhension et susciter son intérêt (ex : des mises en évidence, des explicitations, des éléments prosodiques et non verbaux)</p> <p>c. Tendre à l'utilisation de la langue standard</p>	<p>a. i. Approfondissement ■</p> <p>a. ii. Approfondissement ■</p> <p>a. iii. Approfondissement ■</p> <p>b. i. Approfondissement ■</p> <p>b. ii. Approfondissement ■</p> <p>c. Enseignement systématique ★</p>
<p>2.2 Introduire le propos (une affirmation, un jugement) à justifier et formuler de manière précise les raisons qui le fondent (p. 20)</p> <p>B. Pour un propos relevant de la subjectivité : l'appréciation critique d'un texte d'opinion argumentée</p> <p>c. Identifier ou énoncer le propos (un commentaire)</p> <p>d. Reconnaître la ou les raisons qui fondent le propos ou justifier ce dernier</p> <p style="padding-left: 20px;">i. par l'établissement de liens entre un commentaire et l'effet du texte sur le lecteur</p> <p style="padding-left: 20px;">ii. par l'établissement de liens entre un commentaire et un ou plusieurs aspects du texte en s'appuyant sur le texte ou en le comparant à un autre texte, citation à l'appui, si nécessaire</p>	<p>c. Approfondissement ■</p> <p>d. i. Approfondissement ■</p> <p>d. ii. Enseignement systématique ★</p>
<p>2.4 Constater la concision du texte, ou la rechercher en ne présentant que les informations pertinentes, celles qui fondent le propos (p. 21)</p>	<p>Enseignement systématique ★</p>

³ Ce genre textuel n'apparaît pas dans la *Progression* du MELS (2011). Nous avons adapté ses contenus afin de travailler sur ce genre. L'exposé critique est un genre oral qui s'inscrit dans un mode de discours justificatif. Son but est de faire part d'une appréciation à un public dans un contexte formel en appuyant son propos à l'aide de raisons valables.

L'exposé critique (section <i>justification</i>, p. 17) suite	
Objets d'enseignement	Niveau d'enseignement
2.5 Dégager ou présenter la conclusion : reformulation du propos qui a été justifié (p. 21)	Enseignement systématique ★
3.1 Reconnaître ou utiliser des moyens textuels qui assurent la cohérence du texte (p. 21) <ul style="list-style-type: none"> a. La reprise de l'information b. L'harmonisation des temps verbaux autour du temps dominant (présent) c. La non-contradiction entre les raisons de la justification 	<ul style="list-style-type: none"> a. Approfondissement ■ b. Approfondissement ■ c. Approfondissement ■
3.2 Reconnaître ou utiliser les moyens qui marquent l'organisation du texte (p. 21) <ul style="list-style-type: none"> b. La division en parties 	<ul style="list-style-type: none"> b. Approfondissement ■

2. Planification de la séquence d'activités

Cours 1 : Présentation du résumé de textes

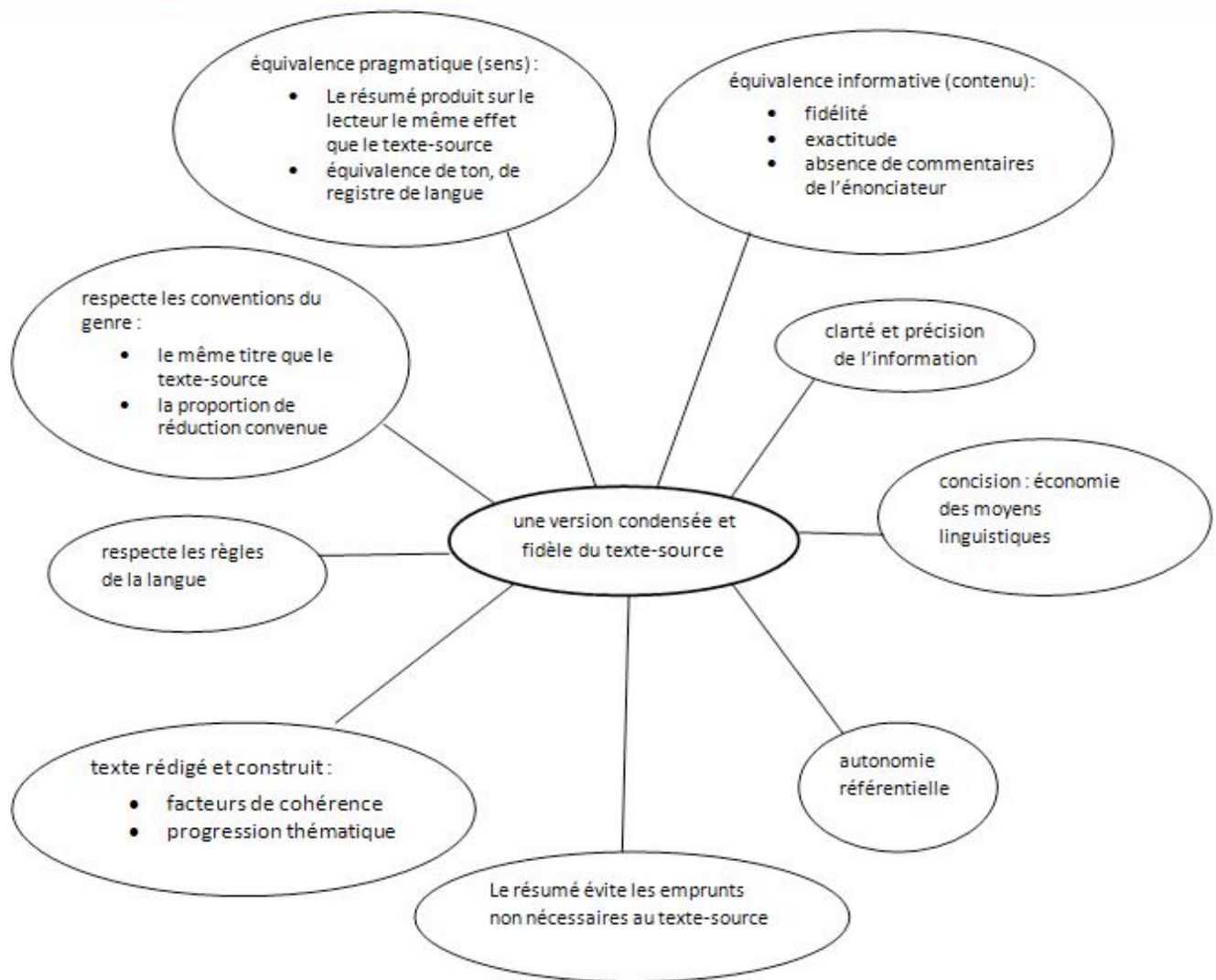
Légende :
Les corrigés des activités sont
en rouge.

Objectif :

Reconnaitre les caractéristiques du résumé de textes d'opinion argumentée (adoption d'un point de vue plutôt neutre et sans utilisation de marques énonciatives).

(1.2 a. ii, 1.2 c.) Référence : *Progression*, p. 8.

L'enseignant doit préalablement se documenter sur le résumé de textes, afin de saisir les caractéristiques du genre. Voici un schéma⁴ qui synthétise celles-ci :



⁴ LENTZ, F. « L'art de résumer un texte », *Québec français*, n° 145, 2007, p. 66-69.

L'enseignant distribue aux élèves un texte d'opinion argumentée, soit *Une pause salubre*⁵. Il leur fournit aussi le résumé de ce texte :

L'auteur remet en question le programme d'anglais intensif projeté au Québec en sixième année. Il croit que les conséquences de ce programme ont été mal évaluées dans le contexte actuel (mauvaise maîtrise de la langue française et assimilation à l'anglais). Il rappelle que le Québec est la seule société francophone de l'Amérique du Nord, que l'école y joue un rôle essentiel et que la fréquentation de l'école bilingue a été testée dans d'autres provinces canadiennes sans qu'on souhaite renouveler l'expérience. De plus, la diversité culturelle ne serait pas conservée si les sociétés ne protégeaient pas leur culture. Allard précise que plus d'un tiers des Québécois parlent l'anglais, alors que peu d'anglophones parlent le français au Canada. Si le français doit rester la langue de communication au Québec, il faut d'abord assurer une compétence dans cette langue, soutient-il. (137 mots)

Après la lecture du texte source et du résumé, les élèves doivent établir la liste des ressemblances et des différences entre ceux-ci. L'enseignant guide les élèves pour les aider à faire ressortir les caractéristiques du résumé. Il attire leur attention sur les éléments suivants :

- ce qui a été conservé;
- ce qui a été éliminé;
- la structure du texte;
- la présence de l'auteur;
- la longueur du texte.

L'enseignant insiste sur le fait que le résumé de texte fait partie du mode de discours descriptif et que la présence de l'auteur du résumé de texte et son opinion ne doivent pas être perceptibles.

Ensuite, il demande aux élèves de formuler le but du résumé de textes d'opinion argumentée. Il élabore aussi avec eux la grille de révision et d'évaluation du genre en guidant leur réflexion à la lumière de l'activité. Cette grille servira à la fois à la rédaction, à la révision-correction et à l'évaluation de leur propre résumé de textes.

⁵ Annexe 1 : ALLARD, P. « Une pause salubre », *Le Droit*, vendredi 12 octobre 2012, p. 18.

Grille de révision et d'évaluation du résumé de textes d'opinion argumentée⁶

But : Reprendre les contenus principaux d'un texte source avec concision, fidélité et objectivité tout en respectant sa structure.

Dans mon texte, je dois...	Comment y parvenir?	Évaluation
Présenter les contenus principaux du texte source	<ul style="list-style-type: none"> - En identifiant les contenus principaux dans le texte source - En effaçant les informations secondaires (définitions, exemples, énumérations, répétitions, détails, digressions) - En évitant de copier les phrases de l'auteur 	
Respecter la structure et le sens du texte source	<ul style="list-style-type: none"> - En présentant les contenus dans le même ordre que dans le texte source - En étant fidèle aux contenus du texte source et à l'opinion défendue par son auteur 	
Faire preuve d'objectivité	<ul style="list-style-type: none"> - En supprimant toute marque de modalité - En effaçant sa présence comme énonciateur - En adoptant un point de vue neutre sur l'opinion de l'auteur du texte source et ses arguments 	
Faire preuve de concision	<ul style="list-style-type: none"> - En utilisant des procédés de concision (ponctuation, réduction de phrases subordonnées, précision des mots, termes synthétiques) - En respectant la limite de mots permise - En reprenant l'information de façon variée et concise 	
Écrire dans un français correct	<ul style="list-style-type: none"> - En utilisant un registre de langue standard et un français correct 	

⁶ LENTZ, F., *Ibid.*

Cours 2 : Sélection des contenus principaux

Objectifs :

- Être capable de présenter les informations essentielles seulement (2.5 a. i) et d'effacer les informations secondaires (2.5 a. ii).
- Structurer les informations retenues en respectant le sens et les grandes articulations du texte source (2.5 a. iii). Référence : *Progression*, p. 10.

L'enseignant remet la grille d'évaluation du résumé de textes définitive et effectue un retour sur les caractéristiques de ce genre textuel. Il précise que lorsqu'on résume un texte d'opinion argumentée, les contenus principaux que sont la thèse et les arguments de l'auteur doivent y être présents. Il lit ensuite avec les élèves le texte *Une pause salutaire*. Il est important que l'enseignant fasse remarquer aux élèves qu'il s'agit d'un éditorial du *Droit*, journal francophone d'Ottawa, en Ontario. Il leur mentionne que le point de vue énoncé est celui du journal et non seulement celui de l'auteur. Après la lecture, l'enseignant discute brièvement du texte avec le groupe afin de s'assurer qu'ils l'ont compris. Il leur en distribue une copie et un tableau synthèse des contenus principaux qu'ils devront remplir de façon individuelle. Avant la période de travail, l'enseignant fait un modelage pour illustrer la façon de procéder et il interroge les élèves sur leurs stratégies pour détecter les contenus importants.

Tableau synthèse : contenus principaux du texte d'opinion argumentée	
Auteur	<i>Pierre Allard, éditorialiste au Droit</i>
Titre	<i>Une pause salutaire</i>
Thèse	<i>L'auteur souhaite une remise en question du programme d'anglais intensif parce qu'il croit que ses conséquences ont été mal évaluées.</i>
Reformulation des arguments	<ul style="list-style-type: none">- <i>Le Québec est la seule société francophone de l'Amérique du Nord et l'école y joue un rôle essentiel.</i>- <i>La fréquentation de l'école bilingue a été testée dans d'autres provinces canadiennes et on ne souhaite pas renouveler l'expérience.</i>- <i>La diversité culturelle ne sera pas conservée si les sociétés ne protègent pas leur culture.</i>- <i>Plus d'un tiers des Québécois parlent l'anglais alors que peu d'anglophones parlent français au Canada.</i>- <i>Il faut assurer une compétence en français pour qu'elle demeure la langue de communication au Québec.</i>

Cours 3 : Sélection des contenus principaux et comparaison entre pairs

Objectifs :

- Être capable de présenter les informations essentielles seulement (2.5 a. i) et d'effacer les informations secondaires (2.5 a. ii).
- Structurer les informations retenues en respectant le sens et les grandes articulations du texte source (2.5 a. iii). Référence : *Progression*, p. 10.

L'enseignant présente les trois textes qui serviront pour l'évaluation finale : *Pour l'anglais intensif*⁷, *Anglais intensif au primaire : appel à la mobilisation citoyenne*⁸ et *Enseignement intensif de l'anglais au primaire – Un beau mirage pour les parents*⁹. Il fait part aux élèves qu'après avoir travaillé l'un de ces textes, ils devront rédiger un résumé en respectant une limite de mots. L'enseignant distribue à chaque élève le texte qui lui a été attribué et le tableau synthèse travaillé au cours précédent. Dans celui-ci, ils doivent dégager la thèse et reformuler les arguments de l'auteur. Après avoir complété l'exercice individuellement, l'enseignant jumelle les élèves qui travaillent sur le même texte en dyade. Ceux-ci doivent confronter les contenus principaux de leur tableau pour préparer la rédaction du résumé. Vu l'objectivité du résumé de textes d'opinion argumentée, ils devraient avoir relevé les mêmes contenus principaux. Dans le cas contraire, ils doivent arriver à un consensus.

Tableau synthèse : contenus principaux du texte d'opinion argumentée	
Auteur	François Cardinal
Titre	<i>Pour l'anglais intensif</i>
Thèse	L'auteur se montre favorable à l'apprentissage concentré d'une langue seconde en sixième année.
Reformulation des arguments	<ul style="list-style-type: none">• Ce programme scolaire a été testé et étudié au Lac-Saint-Jean.• Les spécialistes ont affirmé que l'enseignement d'une langue à petite dose est inefficace : il vaut mieux l'apprendre de façon intensive.• Toutes les écoles de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean offrent l'anglais intensif et 93% des élèves en profitent sans problèmes.

⁷ Annexe 2 : CARDINAL, F. « Pour l'anglais intensif », *Le Soleil*, mis à jour le 11 février 2012, (en ligne). <http://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/francois-cardinal> [Site consulté le 2 octobre 2012].

⁸ Annexe 3 : COLLECTIF DE PARENTS DU BIC ET DE RIMOUSKI. « Anglais intensif au primaire: appel à la mobilisation citoyenne », *Le Devoir*, mis à jour le 13 février 2012, (en ligne). <http://www.ledevoir.com/societe/education> [Site consulté le 30 septembre 2012].

⁹ Annexe 4 : PAPINEAU, L. « Enseignement intensif de l'anglais au primaire – un beau mirage pour les parents », *Le Devoir*, mis à jour le 31 janvier 2012, (en ligne). <http://www.ledevoir.com/societe/education> [Site consulté le 30 septembre 2012].

Tableau synthèse : contenus principaux du texte d'opinion argumentée	
Auteur	Collectif de parents du Bic et de Rimouski
Titre	<i>Anglais intensif au primaire : appel à la mobilisation citoyenne</i>
Thèse	Les auteurs pensent qu'il ne faut pas faire de l'apprentissage de l'anglais la priorité du système d'éducation au détriment des autres matières.
Reformulation des arguments	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation de ce programme montre que l'anglais prend une place trop importante au Québec et que l'économie prime sur l'épanouissement personnel des élèves. • L'anglais est devenu la clé pour le marché du travail, ce qui est une preuve de son anglicisation. • L'éducation est subordonnée aux principes sociaux et économiques, ce qui détourne son sens profond. • L'apprentissage d'une autre langue doit être secondaire.

Tableau synthèse : contenus principaux du texte d'opinion argumentée	
Auteur	Luc Papineau, un enseignant de français
Titre	<i>Enseignement intensif de l'anglais au primaire – Un beau mirage pour les parents</i>
Thèse	L'auteur s'interroge sur les connaissances et les compétences des élèves suivant le programme intensif d'anglais à leur entrée au secondaire.
Reformulation des arguments	<ul style="list-style-type: none"> • Certains parents veulent seulement que leur enfant soit bilingue : ils ne voient pas les conséquences de ce programme. • Les élèves devront travailler avec au moins deux enseignants à tour de rôle. • Les élèves seront désavantagés par rapport aux autres lors de leurs examens finaux. • Le Québec manque d'enseignants pour enseigner l'anglais. • Le programme aura des impacts considérables sur les élèves en difficulté qui présentent des lacunes en français.



Cours 4 : Deux procédés de concision : la réduction de phrases subordonnées et la ponctuation


Objectifs :
<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher la concision par la ponctuation et l'utilisation de termes synthétiques (2.3 d. i, ii). Référence : <i>Progression</i>, p. 9. - Être capable de réduire des phrases ou des paragraphes par l'utilisation des mots-clés, des réductions de phrases subordonnées (2.5 b. i, iv). Référence : <i>Progression</i>, p. 10.

L'enseignant consacre ce cours à deux procédés de concision en vue de la rédaction du résumé. Plus spécifiquement, il introduit les procédés de réduction de phrases subordonnées et de ponctuation.

Il montre à l'aide de quelques exemples que les phrases subordonnées peuvent souvent être remplacées par une structure abrégée. L'enseignant fait un rappel sur les types de subordonnées et leurs caractéristiques syntaxiques.

À partir du sixième paragraphe du texte *Une pause salutaire*, précédemment travaillé en groupe, l'enseignant sélectionne des phrases subordonnées pour montrer les mécanismes de réduction de subordonnées. Il leur fournit un tableau qui regroupe les subordonnées de ce paragraphe. Il fait un modelage à partir de la subordonnée *quand on le compare à la proportion des Anglo-Canadiens qui connaissent le français dans les autres provinces*. Il montre que l'on peut réduire la phrase subordonnée complément de phrase par un adjectif : *comparé à la proportion des Anglo-Canadiens*. Quant à la phrase subordonnée relative, elle est réduite à l'aide d'un participe présent : *connaissant le français dans les autres provinces*. L'enseignant précise qu'on ne peut pas réduire toutes les phrases subordonnées sans modifier le sens de la phrase. Dans le tableau, les élèves doivent identifier le type de subordonnée, si elle peut être réduite et, si tel est le cas, ils doivent la réduire.

Phrase subordonnée	Type de subordonnée	Puis-je la réduire?	Réduction de la phrase subordonnée
Ex : Ceux <u>qui le veulent</u> et ceux <u>qui le doivent</u> le seront	Relative	Non	
C'est ce <u>qui explique</u> qu' <u>aujourd'hui ...</u>	Relative	Oui	Ainsi, aujourd'hui
<u>quand on le compare à la proportion des Anglo-Canadiens qui connaissent le français dans les autres provinces.</u>	Complément de phrase qui contient une Relative	Oui Oui	comparé à la proportion des Anglo-Canadiens connaissant le français dans les autres provinces.
On ne doit surtout pas s'offusquer <u>que la majorité des francophones québécois ne</u>	Complétive (complément indirect du verbe)	Non	

<u>connaissent que le français</u>			
<u>il serait inquiétant qu'il en soit autrement.</u>	Complétive (complément de l'adjectif)	Non	

L'enseignant corrige l'activité avec les élèves. Il leur fait observer la façon dont les subordinées relatives et compléments de phrase ont été réduites. Il leur fait remarquer que les deux phrases subordinées qui n'ont pas été réduites sont des phrases subordinées complétives, mais que dans certains cas, il est possible qu'elles le soient (exemple : dans la phrase *Je suis fière que tu aies réussi*, la subordinée complétive *que tu aies réussi* peut être réduite par le groupe prépositionnel *de ta réussite*.)

Afin de montrer aux élèves que l'utilisation de ce procédé de concision permet réellement de réduire un texte, il projette une version du paragraphe source et une version avec les réductions de phrases subordinées. Il introduit aussi l'utilisation de la ponctuation comme procédé de concision. Il donne un exemple de l'utilisation du deux-points dans la version réduite du texte.

Texte source :

Les humains du futur ne seront pas tous bilingues ou plurilingues. Ceux **qui le veulent** et ceux **qui le doivent** le seront, et c'est tant mieux. Aujourd'hui, plus du tiers des francophones du Québec connaissent déjà l'anglais, un taux faramineux **quand on le compare à la proportion des Anglo-Canadiens qui connaissent le français dans les autres provinces**. On ne doit surtout pas s'offusquer **que la majorité des francophones québécois ne connaissent que le français**. Dans notre contexte, il serait inquiétant **qu'il en soit autrement**. (88 mots)

Réduction du texte :

Les humains du futur ne seront pas tous bilingues ou plurilingues. Ceux qui **le veulent et le doivent** le seront : **tant mieux**. **Ainsi**, aujourd'hui, plus du tiers des francophones du Québec connaissent déjà l'anglais, un taux faramineux **comparé** à la proportion des Anglo-Canadiens **connaissant** le français dans les autres provinces. On ne doit surtout pas s'offusquer que la majorité des francophones québécois ne connaissent que le français. Dans notre contexte, il serait inquiétant qu'il en soit autrement. (79 mots)

Ensuite, l'enseignant distribue aux élèves le texte *Anglais : apprendre tôt et mieux*¹⁰. Il utilise celui-ci afin d'introduire la ponctuation comme procédé de concision. L'enseignant compare le premier paragraphe de ce texte avec une version réduite dans laquelle la ponctuation joue un rôle majeur pour la concision :

Texte source :

Mme Malavoy, **notre nouvelle ministre de l'Éducation**, souhaite réformer encore une fois le programme d'histoire et retarder les cours d'anglais intensifs. **En tant qu'élève du secondaire**, je suis bien placée pour savoir ce qui se passe actuellement à l'école et ce qu'on y apprend. **J'ai commencé mes cours d'anglais en troisième année. La nouvelle génération du primaire a été initiée en première année.** Je ne crois pas qu'avec un ou deux cours par cycle, l'anglais nuise à l'apprentissage du français **qui a été amorcé en maternelle**. Si la ministre soutient le contraire, qu'elle le prouve avec des résultats ou des études.
(103 mots)

Réduction du texte :

Mme Malavoy, nouvelle ministre de l'Éducation, souhaite encore réformer le programme d'histoire et retarder les cours d'anglais intensifs. **Je suis une élève du secondaire :** je sais ce qui se passe et ce qu'on apprend actuellement à l'école. J'ai commencé mes cours d'anglais en troisième année; **la nouvelle génération du primaire, en première année.** Je ne crois pas qu'avec un ou deux cours par cycle, l'anglais nuise à l'apprentissage du français, **amorcé en maternelle.** Si la ministre soutient le contraire, qu'elle fournisse des preuves.
(86 mots)

L'enseignant attire l'attention des élèves sur les passages en couleur dans lesquels la ponctuation est utilisée à des fins de concision:

- le deux-points permet d'introduire une explication ou une conséquence;
- le point-virgule permet d'unir des phrases étroitement liées par le sens;
- la virgule permet de marquer l'effacement ou la juxtaposition d'un groupe syntaxique.

Il leur fait également remarquer que des groupes syntaxiques moins importants ont été supprimés. Par exemple, la suppression du groupe nominal *une fois* dans l'expression *encore une fois* n'altère pas le sens de la phrase. De plus, l'utilisation d'un terme synthétique permet également de réduire la phrase. Par exemple, *qu'elle le prouve avec des résultats ou des études* a été remplacé par *qu'elle fournisse des preuves*.

¹⁰Annexe 5 : BOULÉ, A., « Anglais : apprendre tôt et mieux », *Le Soleil*, octobre 2012, [en ligne]. <http://lesoleil.newspaperdirect.com/epaper/viewer.aspx> [Site consulté le 2 octobre 2012].

Cours 5 : Mise en application des procédés de concision

Objectifs :

- Rechercher la concision par la ponctuation et l'utilisation de termes synthétiques (2.3 d. i, ii). Référence : *Progression*, p. 9.
- Être capable de réduire des phrases ou des paragraphes par l'utilisation des mots-clés, des réductions de phrases subordonnées (2.5 b. i, iv). Référence : *Progression*, p. 10.

Pour mettre les procédés de concision en pratique, l'enseignant demande aux élèves de réduire le deuxième paragraphe de ce texte en utilisant la réduction de subordonnées, la ponctuation et des termes synthétiques. Cet exercice est un défi : les élèves doivent réduire les passages en utilisant le moins de mots possible, tout en conservant les contenus principaux.

Exemple de réduction attendue :

Reporter les cours d'anglais à la quatrième année : de la folie. En sixième année, en anglais, j'ai seulement appris à commander une pizza. Au secondaire, ceux qui suivent l'anglais régulier seront loin d'être bilingues à leur graduation : ils ne recevront pas une bonne formation en commençant seulement l'anglais en quatrième année! J'ai été chanceuse d'être dans un programme d'anglais au primaire qui m'a aidée à accéder à l'anglais enrichi au secondaire (je pourrai me considérer bilingue à la fin du secondaire), mais ces programmes ne sont pas donnés à tous (coûts et places limitées). C'est beau de protéger notre langue, mais l'anglais, c'est l'ouverture sur le monde, l'économie, etc. Unilingues, nous sommes très isolés. Et pour les cours d'histoire, restons objectifs. (123 mots au lieu de 162 mots)

En groupe, les élèves choisissent les meilleures réductions du texte. L'enseignant les aide à les critiquer et à déterminer si les contenus principaux ont été conservés ou si le sens des énoncés a été respecté.

Cours 6 : Rédaction de la première version du résumé de texte d'opinion argumentée

Objectif :

Rédiger un résumé d'un texte d'opinion argumentée en respectant les critères de la grille d'évaluation.

Ce cours est consacré à la rédaction du résumé. L'enseignant fournit la consigne d'écriture. Le texte doit être concis, ils devront donc utiliser les procédés de concision et la grille d'évaluation comme aide à la rédaction et à la révision-correction. Ils écriront leur texte à

double interligne en vue d'une correction par les pairs. L'enseignant s'assure que tous les élèves ont compris la consigne avant qu'ils se mettent au travail.

Consigne d'écriture : Tes amis et toi êtes très intéressés par l'actualité. Plus précisément, vous êtes interpellés par le débat sur l'implantation d'un programme d'anglais intensif au primaire. Vous décidez d'en parler sur votre blogue afin d'informer les jeunes citoyens de cet enjeu. Tu dois publier le résumé d'un texte d'opinion argumentée qui t'a été attribué à ce sujet. Attention! Le blogue a une limite de 150 mots par article, tu dois donc faire preuve de concision. Ton enseignant t'accorde deux périodes en classe pour rédiger, réviser et corriger ton résumé de texte d'opinion argumentée. Bonne rédaction!

Cours 7 : Révision-correction du résumé et évaluation par les pairs

Objectif :

Se distancier d'un texte afin d'en juger la qualité en fonction des critères de la grille d'évaluation.

Pour permettre la distanciation d'avec le texte, l'enseignant donne une période de temps supplémentaire pour la révision-correction du texte. Les élèves effectuent ensuite leur autoévaluation à l'aide de la grille d'évaluation. Ensuite, l'enseignant les jumelle avec un pair qui travaille sur le même texte. Ils doivent échanger leur résumé afin de les annoter et de les corriger à l'aide de la grille d'évaluation. L'enseignant mentionne aux élèves que leur travail de correcteur sera évalué afin que ceux-ci le prennent au sérieux. De plus, cela permettra à l'enseignant de vérifier leur compréhension des caractéristiques du résumé de texte d'opinion argumentée. Les élèves disposent d'une courte période à la fin du cours pour expliquer leurs commentaires à leur coéquipier. L'enseignant récupère les textes et les évaluations afin de les annoter à son tour. Les commentaires des pairs et de l'enseignant guideront la réécriture.

Cours 8 : Retour sur la rédaction par l'enseignant et réécriture du résumé de texte

Objectif :

Tenir compte des commentaires de l'enseignant et des pairs pour la réécriture.

Le cours commence par un retour sur les éléments moins bien compris par les élèves. Avec l'accord des élèves concernés, l'enseignant projette un texte réussi et un texte qui contient plusieurs lacunes. Il compare les deux textes et montre de quelle façon combler les lacunes du texte moins réussi. Il leur remet ensuite leur texte avec ses annotations. Les élèves disposent du reste de la période pour réécrire leur texte en tenant compte de tous les commentaires reçus.

Cours 9 : Introduction au mode de discours justificatif

Objectif :

Introduire le propos à justifier et formuler de manière précise les raisons qui le fondent par l'établissement de liens avec le texte (2.2 B., c., d. i, d. ii). Référence : *Progression*, p. 20.

L'enseignant mentionne aux élèves qu'ils devront faire un exposé critique sur le texte qu'ils ont résumé. Afin de les introduire au mode de discours justificatif, il fait un modelage à partir du texte *Anglais : apprendre tôt et mieux*, précédemment travaillé en classe. Après l'avoir relu avec le groupe, l'enseignant choisit un aspect du texte à critiquer et il donne les raisons qui appuient sa justification. Il critique le fait que certains arguments du texte ne sont pas suffisamment étayés. Par exemple, l'argument « L'anglais, c'est l'ouverture sur le monde, l'économie, et tout le reste. » mériterait d'être plus développé. Il faudrait expliquer pour quelles raisons l'anglais permet l'ouverture sur le monde. De plus, « et tout le reste » enlève de la crédibilité à l'argument.

Il donne ensuite un exercice dans lequel les élèves doivent juger les critiques de ce texte. Parmi celles-ci, certaines s'appuient sur des raisons valables, d'autres non. L'enseignant demande aux élèves de déterminer lesquelles sont valables selon eux et de justifier leur raisonnement.

Critiques du texte <i>Anglais : apprendre tôt et mieux</i>		
Critiques	Raison valable ou non valable	Justification
Le texte est trop court.	Non valable	La longueur du texte ne détermine pas sa qualité. C'est plutôt la pertinence des arguments et la cohérence du texte qui la fondent.
Certains arguments ne sont pas assez étayés.	Valable	Le manque d'étayage nuit à la qualité de l'argumentation : « L'anglais, c'est l'ouverture sur le monde, l'économie, et tout le reste. »
La crédibilité de l'auteure peut être remise en question, car c'est une élève du secondaire.	Non valable	L'élève parle de sa propre expérience et son point de vue est légitime. Il n'y a pas seulement les professionnels et les journalistes qui peuvent être crédibles dans un texte d'opinion argumentée.

Les arguments appuient bien la thèse de l'auteure.	Valable	Les arguments et la thèse doivent être cohérents.
C'est une bonne thèse parce que je pense la même chose que l'auteure.	Non valable	Notre point de vue sur le sujet ne doit pas influencer la critique de la qualité du texte. De plus, ce n'est pas parce qu'on pense la même chose que l'auteure que sa thèse est bien défendue.

L'enseignant corrige l'activité avec les élèves et s'assure qu'ils ont compris qu'une appréciation critique doit s'appuyer sur des éléments du texte. De plus, afin de les guider dans la planification de leur exposé critique, il consigne les différents éléments qui peuvent être critiqués dans un texte d'opinion argumentée (cohérence du point de vue, concision, pertinence des arguments, etc.) Il distribue ce document intitulé *Pistes de critiques*.

Pistes de critiques valables sur le texte d'opinion argumentée
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Thèse <ul style="list-style-type: none"> · La thèse est-elle clairement identifiable? · La thèse est-elle en lien avec le débat ou le sujet controversé? ✓ Arguments <ul style="list-style-type: none"> · Les arguments sont-ils suffisamment étayés? · L'auteur s'appuie-t-il sur des exemples, des sources, des statistiques crédibles? · Les arguments appuient-ils bien la thèse? · Les arguments sont-ils variés? ✓ Concision <ul style="list-style-type: none"> · L'auteur s'éloigne-t-il du sujet (digressions) ? · L'auteur répète-t-il inutilement les mêmes informations? ✓ Cohérence du texte et du point de vue <ul style="list-style-type: none"> · L'information progresse-t-elle sans contradiction? · L'auteur conserve-t-il le même point de vue que celui énoncé dans sa thèse tout au long du texte?

L'enseignant demande à un élève volontaire de faire un bref exposé critique dans lequel il résumera le texte *Anglais : apprendre tôt et mieux* (position de l'auteur et arguments principaux). Il devra ensuite donner une appréciation critique sur la qualité de ce texte en

fournissant au moins une raison valable à l'aide des *Pistes de critiques*. L'enseignant divise le groupe en sous-groupes qui devront évaluer les éléments suivants :

- le respect des contenus principaux du texte source;
- la validité de la raison donnée pour appuyer l'appréciation critique du texte;
- les éléments prosodiques (ton, débit, intonation);
- les éléments non-verbaux (gestuelle, regard, déplacements);
- le respect de la variété standard de la langue orale¹¹.

Si l'enseignant dispose de moyens techniques pour enregistrer l'exposé, il le fait réécouter à la classe afin de faire un retour sur les caractéristiques de l'exposé critique. L'enseignant demande aux élèves de conserver leurs notes sur l'exposé critique afin d'élaborer une grille d'évaluation du genre lors du prochain cours.

Cours 10 : Élaboration de la grille d'évaluation de l'exposé critique et évaluation formative

Objectifs :

- Tendre à l'utilisation de la langue standard (1.2 c.). Référence : *Progression*, p. 19.
- Introduire le propos à justifier et formuler de manière précise les raisons qui le fondent par l'établissement de liens avec le texte (2.2 B., c., d. i, d. ii).
Référence : *Progression*, p. 20.
- Rechercher la concision du texte en ne présentant que les informations pertinentes (2.4). Référence : *Progression*, p. 21.
- Présenter la conclusion : reformulation du propos qui a été justifié (2.5).
Référence : *Progression*, p. 21.

L'enseignant fait visionner l'exposé critique enregistré lors du dernier cours une seconde fois (si possible). En plénière, les élèves discutent des points forts et des points faibles de celui-ci. L'enseignant aborde la variété standard de l'oral en donnant des exemples de ce qui est accepté ou non. Par exemple, les élèves doivent employer le bon subordonnant dans une subordonnée relative.

- ✗ Le texte que je parle...
- ✓ Le texte dont je parle...

¹¹ Il est important de prendre conscience que la variété standard n'est pas évaluée de la même façon à l'oral qu'à l'écrit. Les répétitions, les hésitations et les phrases incomplètes sont acceptées à l'oral. De plus, la syntaxe de l'oral est moins contraignante que celle de l'écrit. Par exemple, l'omission de l'adverbe de négation *ne* ne devrait pas être sanctionnée à l'oral.

En revanche, les contractions comme *j'suis* au lieu de *je suis* sont acceptées à l'oral.

Il insiste sur le fait qu'il est nécessaire de formuler une brève conclusion à la fin de l'exposé sur les raisons qui fondent la critique du texte source. Tout au long de ses explications, il utilise comme exemple l'exposé qui a été réalisé par l'élève volontaire. Les élèves sont prêts à élaborer la grille d'évaluation avec l'aide de leur enseignant.

Grille de révision et d'évaluation de l'exposé critique portant sur le texte d'opinion argumentée¹²		
But : Poser un regard distancié sur un texte d'opinion argumentée afin d'en apprécier les caractéristiques et d'en établir la qualité en fondant son observation sur des raisons valables. ¹³		
Dans mon exposé critique, je dois...	Comment y parvenir?	Évaluation
Résumer le texte source en présentant brièvement son auteur et ses arguments	<ul style="list-style-type: none"> - En mentionnant le nom de l'auteur, son statut et sa thèse - En présentant ses arguments dans le même ordre que dans le texte source - En étant fidèle aux contenus du texte source et à l'opinion de l'auteur 	
Présenter et justifier une appréciation critique du texte source	<ul style="list-style-type: none"> - En choisissant quelques aspects du texte à critiquer - En appuyant sa justification à l'aide de raisons valables (voir <i>Pistes de critiques</i>) 	
Faire preuve de concision	<ul style="list-style-type: none"> - En utilisant des procédés de concision (précision des mots, termes synthétiques) - En respectant la limite de temps permise 	
Organiser l'exposé critique	<ul style="list-style-type: none"> - En présentant une partie introductive - En présentant l'appréciation à l'aide d'un enchaînement causal (Je pense que... car..., j'ai trouvé que... puisque...) - En présentant une partie conclusive 	
Tenir compte des caractéristiques de la langue orale	<ul style="list-style-type: none"> -En gardant un contact visuel avec le public -En ayant une gestuelle qui appuie son propos -En ayant un ton, un débit et une intonation favorisant la communication avec le public -En s'adaptant aux réactions du public 	
S'exprimer dans un français correct	<ul style="list-style-type: none"> - En utilisant un registre de langue orale standard 	

¹² CHARTRAND, S.-G., « Une pratique de la communication orale : la justification de ses dires », *Québec français*, n° 118, 2000, p.46-47.

¹³ FALARDEAU, É., F. GUAY, P. VALOIS et al., Portail pour l'enseignement du français, « Composante : Je porte un jugement critique », [en ligne]. <http://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/> [Site consulté le 3 octobre 2012].

Afin de travailler davantage la justification, l'enseignant fait lire le texte *Si on se grouillait un peu!*¹⁴ Dans un premier temps, à l'aide des *Pistes de critiques*, les élèves doivent l'analyser individuellement afin d'en faire une appréciation critique. Ensuite, en équipe de quatre, ils doivent préparer un exposé critique sur ce texte. L'enseignant amène les élèves à confronter leur critique personnelle afin de faire ressortir celles qui s'appuient sur des raisons valables. Chaque équipe désigne un porte-parole qui réalisera l'exposé critique devant la classe au prochain cours.

Cours 11 : Présentation et évaluation des exposés critiques formatifs

Objectifs :

- Tendre à l'utilisation de la langue standard (1.2 c.). Référence : *Progression*, p. 19.
- Introduire le propos à justifier et formuler de manière précise les raisons qui le fondent par l'établissement de liens avec le texte (2.2 B., c., d. i, d. ii).
Référence : *Progression*, p. 20.
- Rechercher la concision du texte en ne présentant que les informations pertinentes (2.4). Référence : *Progression*, p. 21.
 - Présenter la conclusion : reformulation du propos qui a été justifié (2.5).
Référence : *Progression*, p. 21.

Le porte-parole de chaque équipe présente son exposé critique au groupe. Les élèves doivent évaluer ces exposés à l'aide de la grille d'évaluation. L'enseignant et les élèves font part de leurs commentaires après chaque exposé dans le but de rectifier les éléments moins réussis.

Dans la deuxième partie du cours, l'enseignant distribue et présente aux élèves la consigne de l'exposé critique sommatif. Dans celui-ci, ils devront faire part du résumé de texte d'opinion argumentée qu'ils ont rédigé pour l'évaluation écrite sommative. Ils devront également critiquer le texte source en s'appuyant sur des raisons valables et en faisant ressortir les points forts et les points faibles. Pour ce faire, l'enseignant doit préalablement avoir remis aux élèves la réécriture corrigée de leur résumé de texte d'opinion argumentée. Ils disposent du reste de la période pour planifier et élaborer leur exposé critique.

¹⁴ Annexe 6 : DELISLE, C. « Si on se grouillait un peu! », *Le Quotidien*, mis à jour le 07 mars 2011, (en ligne). <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/opinions/chronique> [Site consulté le 30 septembre 2012].

Consigne de l'exposé critique: Afin d'aider tes camarades de classe pour l'écriture éventuelle d'un texte d'opinion argumentée, tu présenteras un exposé critique sur le texte que tu as résumé au sujet de l'implantation du programme d'anglais intensif au primaire. Dans cet exposé critique, tu présenteras ton résumé et tu justifieras ton appréciation du texte source à l'aide de raisons valables. Tu feras ressortir les points forts et les points faibles de ce texte pour que tes camarades sachent ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter lors de la rédaction d'un texte d'opinion argumentée. Ton exposé critique durera trois minutes et tu disposes d'une semaine pour le préparer. La préparation se fera à la maison.

Cours 12: Évaluation des exposés critiques sommatifs

Objectif :

Présenter un exposé critique en tenant compte des critères de la grille d'évaluation.

L'enseignant forme des équipes de trois élèves ayant travaillé sur des textes différents. Chacun doit faire son exposé critique à ses deux camarades. À la suite de chacun des exposés, les coéquipiers doivent remplir la grille d'évaluation. Pendant ce temps, l'enseignant circule en donnant des rétroactions aux élèves. Après la présentation des exposés critiques, l'enseignant rappelle aux élèves qu'ils devront écrire un texte d'opinion argumentée au sujet de l'implantation du programme d'anglais intensif au primaire. Ils disposent de la fin de la période pour discuter des arguments des auteurs, ce qui leur sera utile pour recueillir de l'information pour la rédaction.

Conclusion

Nous espérons que cette planification d'enseignement permettra d'outiller les enseignants en quatrième secondaire pour l'enseignement du résumé de textes d'opinion argumentée et l'exposé critique. Peu de ressources sont disponibles sur l'enseignement de ces deux genres. Pourtant, enseigner le résumé de textes nous paraît essentiel : il permet aux élèves de travailler la concision et de synthétiser des textes complexes, ce qui sera profitable à ceux qui entreprendront des études supérieures. De plus, les élèves ont rarement à poser une appréciation critique sur la qualité d'un texte autre qu'une œuvre littéraire et, pourtant, cela s'avère très formateur. En effet, les élèves ont à écrire des textes variés et à développer

leur esprit critique : l'exposé critique permet cette distanciation. Les enseignants auraient avantage à tirer profit des genres oraux pour développer les capacités langagières des élèves. Malheureusement, ceux-ci sont souvent mis de côté ou peu diversifiés dans les cours de français. Enfin, nous espérons également que ces activités seront utiles aux élèves pour préparer l'écriture d'un texte d'opinion argumentée, un genre incontournable de la quatrième secondaire.

Ouvrages consultés (résumé de textes)

BOUCHARD-LESPINGAL, M. et B. RÉAUTÉ, *Le résumé de texte*, Paris : Hachette éducation, 1993, p. 14-84.

BOUCHER, E. et Z. DE KONICK, « La lecture : première chaîne du tissage d'un résumé », *Québec français*, n° 124, hiver 2001-2002, p. 67-72.

CHAROLLES, M. et A. PETITJEAN, *Le résumé de texte*, Paris : Université de Metz, 1992, p. 29-47, 145-159.

CHARTRAND, S.-G. « Produire des résumés de textes de genres universitaires », *non publié*, octobre 1993/2011, 4 p.

FAYET, M. et J.-D. COMMEIGNES, *Synthèse : mode d'emploi*, Paris : Dunod, 2^e édition, 2007, p. 7-12, 33-40, 69-73, 91-94, 180-181.

GIQUEL, F., *Réussir le résumé de texte*, Paris : Les éditions d'organisation, 1990, p. 11-23, 108-135.

LENTZ, F., « L'art de résumer un texte », *Québec français*, n° 145, 2007, p. 66-69.

LENTZ, F. « Lecture, écriture et communication orale : l'exemple du résumé de texte », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 18, n° 1, 2006, p. 59-80.

PROFIT, J., *Réussir le résumé de texte et la note de synthèse*, Lyon : Chronique sociale, 8^e édition, 2003, p. 11-44.

STALLONI, Y., *Résumé – discussion*, Paris : Bordas performance, 1990, p. 42-64.

Ouvrages consultés (exposé critique)

BERGERON, R., « Pour un apprentissage réussi de l'oral en classe », *Québec français*, n° 118, 2000, p. 30-33.

CHARTRAND, S.-G., « Une pratique de la communication orale : la justification de ses dires », *Québec français*, n° 118, 2000, p. 46-47.

FALARDEAU, É., F. GUAY, P. VALOIS *et al.*, *Portail pour l'enseignement du français*, « Composante : Je porte un jugement critique », [en ligne].

<http://www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca/> [Site consulté le 3 octobre 2012].

LAFONTAINE, L., « L'enseignement de l'oral en classe de français : une passion à vivre et à découvrir », *Québec français*, n° 118, 2000, p. 42-44.

LAFONTAINE, L. et A. MARCOTTE, « Numéro 123 : l'exposé critique interactif », *Québec français*, n° 124, 2001-2002, p. 77-84.

PLESSIS-BÉLAIR, G., « N'a-t-on jamais enseigné la communication orale à l'école? », *Québec français*, n° 94, 1994, p. 25-27.

SIMONET, R., *Comment réussir un exposé oral*, Paris : Dunod, 2000, p. 5-33, 47-52, 75-86.

Une pause salubre



[Pierre Allard](#)

Le Droit

En plus de repenser le curriculum linguistique du début du primaire, le gouvernement Marois entend revoir la portée et l'échéancier de 2015 de l'anglais intensif obligatoire en sixième année dans les écoles françaises. Une solide remise en question de ce programme devrait suffire pour amorcer une réflexion essentielle sur une mesure qui aurait eu pour effet de bilinguiser la dernière année du primaire au Québec.

De toute évidence, le gouvernement Charest n'avait pas suffisamment évalué les conséquences possibles de lancer tête baissée tous les jeunes francophones du Québec dans un programme d'immersion anglaise à l'âge où ils peinent à maîtriser leur propre langue maternelle et dans un contexte où les pressions assimilatrices de l'anglais s'intensifient, notamment dans la grande région de Montréal, à Gatineau et dans le Pontiac.

Le Québec pourquoi faut-il constamment le rappeler ? abrite la seule société majoritairement francophone de l'Amérique du Nord. La lutte pour y assurer la pérennité et la progression de la langue française s'étale sur plus de 200 ans et tous les partis politiques même les formations fédérales reconnaissent l'importance de conserver le caractère francophone distinct du Québec. Et tous, y compris et peut-être surtout les minorités francophones hors-Québec, pourront attester du rôle essentiel joué par l'école dans la promotion du français.

Si, demain, le gouvernement ontarien voulait imposer l'école anglaise aux Franco-Ontariens pour la moitié de leur sixième année, la marmite sauterait. Les francophones de l'Ontario ont déjà fait l'expérience d'écoles bilingues, de véritables foyers d'assimilation, et n'y retourneraient jamais. Est-il possible que le Québec ne se soit pas donné la peine de vérifier les effets connus d'écoles bilingues au primaire auprès des Acadiens et des Canadiens français des autres provinces? La pause annoncée par la ministre Marie Malavoy permettra d'aller puiser dans cette expertise.

Personne ne nie l'importance d'une connaissance de l'anglais pour la communication avec le reste du pays, l'Amérique du Nord et le monde anglo-saxon. Mais cette nouvelle lingua franca ne doit pas devenir un rouleau compresseur. La diversité culturelle, que sera réaffirmée au cours des prochains jours lors du sommet mondial de la Francophonie à Kinshasa, est tout aussi importante, sinon plus, pour l'humanité. Et cette diversité est fondée sur la capacité de sociétés comme la nôtre d'assurer leur avenir culturel.

Les humains du futur ne seront pas tous bilingues ou plurilingues. Ceux qui le veulent et ceux qui le doivent le seront, et c'est tant mieux. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, plus du tiers des francophones

du Québec connaissent déjà l'anglais, un taux faramineux quand on le compare à la proportion des Anglo-Canadiens qui connaissent le français dans les autres provinces. On ne doit surtout pas s'offusquer que la majorité des francophones québécois ne connaissent que le français. Dans notre contexte, il serait inquiétant qu'il en soit autrement.

Si, comme tous semblent le dire, le français doit rester la langue commune de communication au Québec, même au travail, le défi sera d'assurer d'abord une compétence dans cette langue. À regarder la qualité actuelle du français parlé et écrit, il reste un bon bout de chemin à faire. Bien sûr, il faut, par ailleurs, assurer une formation de base et une capacité de se perfectionner dans d'autres langues, l'anglais en particulier. Alors, comment le faire bien?

Faudra-t-il alors écarter tout apprentissage de l'anglais au début du primaire, ainsi que semble le souhaiter la ministre Malavoy? Et pourra-t-on se contenter d'implanter des programmes linguistiques intensifs optionnels à la fin du primaire? Ces questions, souhaitons-le, feront l'objet d'un débat animé auquel participeront nos députés de l'Outaouais, qui ont été jusqu'à maintenant fort silencieux dans ce dossier.

Publié le 11 février 2012 à 06h00 | Mis à jour le 11 février 2012 à 06h00

Pour l'anglais intensif



L'apprentissage concentré d'une seconde langue en 6e année est souhaitable, et souhaité.



[François Cardinal](#)
La Presse

Opposées à l'implantation de l'anglais intensif en 6e année, les fédérations d'enseignants ont quitté la table de travail, cette semaine. Main dans la main avec le PQ, elles ont demandé le retrait de cette mesure qu'elles jugent «improvisée» et «unilatérale».

Pourtant, s'il y a un programme scolaire qui a été étudié au Québec, s'il y en a un qui a été abondamment testé sur le terrain et qui a fait ses preuves, c'est bien l'apprentissage intensif d'une langue seconde à la fin du primaire!

Certes, l'annonce du premier ministre Charest semblait sortir d'un chapeau lors de son discours inaugural, l'an dernier. Mais c'était oublier le rapport de la commission Larose dix ans plus tôt, les nombreuses études menées à ce sujet depuis les années 70 ainsi que les succès éclatants du programme d'anglais intensif au Lac-Saint-Jean, où il s'applique à la quasi-totalité des élèves de 6e année.

Il faut en effet se rappeler les témoignages entendus lors des États généraux sur la langue française, en 2001. À tour de rôle, les spécialistes affirmaient alors que l'enseignement d'une langue à petite dose est totalement inefficace. Ils ajoutaient que la voie à suivre était plutôt l'apprentissage «intensif» dans un court laps de temps.

D'où la conclusion de la Commission, qui recommandait «un enseignement concentré» dans «un environnement culturel anglais» ainsi qu'«un nombre d'heures d'enseignement au moins deux fois supérieures à ce qui existe».

On s'appuyait ainsi sur les divers témoignages, mais surtout sur les nombreuses recherches, études et analyses produites sur la question, ici même au Québec. Car ce n'est pas d'hier qu'on applique le modèle

souhaité par le gouvernement Charest. Les premières classes consacrant cinq mois à l'anglais et cinq mois aux autres matières ont vu le jour en 1976, puis elles se sont multipliées, si bien qu'aujourd'hui au Québec, une classe de 6e sur dix offre un programme intensif.

Mieux, la totalité des écoles de la commission scolaire du Lac-Saint-Jean en fait autant. Appliquée dès 1993 dans quatre écoles d'Alma, la mesure a fait tache d'huile sous la pression des parents qui voulaient tous que leur enfant ait accès à une telle immersion.

Aujourd'hui, 93% des élèves de 6e année profitent de ce programme... sans traces d'hécatombe. De 2007 à 2010, le rendement en français n'a pas bougé (79%), tandis que le taux de réussite en anglais a bondi (de 65 à 94%) de même que les notes en mathématiques (61 à 74%).

Voilà matière à réflexion. D'autant que ce vaste projet pilote corrobore les nombreuses études sur la question, qui arrivent aux trois mêmes conclusions: l'immersion est beaucoup plus efficace que le saupoudrage; elle consolide la seconde langue sans effet sur la première; et elle ne nuit pas au rendement scolaire (certaines soutiennent même qu'elle l'améliore).

Comme le dit Égide Royer, grand spécialiste des élèves à risque, «il n'existe pas de contre-indication au programme intensif, pas même pour les élèves en difficulté ou atteints de troubles du comportement».

Y a-t-il, pour les enseignants, des pratiques à revoir et des habitudes à changer? Y aura-t-il des défis liés au recrutement des professeurs d'anglais, au recours aux spécialistes et au maillage des commissions scolaires anglophones et francophones? Certainement. Et c'est pourquoi l'apport des fédérations est précieux.

Les syndicats d'enseignement auraient donc beaucoup plus intérêt à participer à la discussion qu'à faire obstacle à une mesure pertinente, souhaitée par une majorité de parents.

Anglais intensif au primaire: appel à la mobilisation citoyenne

Collectif de parents du Bic et de Rimouski 13 février 2012 Éducation

Tout d'abord, précisons quelques petites choses d'entrée de jeu. Croyons-nous qu'il soit souhaitable pour quiconque d'apprendre une seconde langue? Oui. Croyons-nous que cela puisse ouvrir des portes? Fort probablement. Faut-il favoriser un apprentissage intensif, voire immersif? Assurément. Souhaitons-nous que nos enfants atteignent un jour la maîtrise d'une langue seconde? De toute évidence. Nous leur souhaitons même d'en maîtriser une troisième!

Mais faut-il, pour autant, faire de l'apprentissage de l'anglais la priorité de notre système d'éducation, en y ajoutant 400 heures intensives en sixième année du primaire, au détriment des autres matières? À cela, nous répondons fermement: non. Non, parce qu'au-delà des questionnements légitimes quant à la manière de procéder à un tel chambardement, c'est à son principe même que nous nous opposons.

Parce qu'imposer une mesure d'une telle ampleur pour tous les enfants du Québec, c'est d'abord et avant tout envoyer un message non équivoque: sans anglais, au Québec, point de salut! Et si, par malheur, nos enfants ne devaient retenir qu'une chose de cette demi-année in English, ce serait ce message.

Instrumentaliser l'éducation

Mais au fait, pourquoi tant d'empressement à «bilinguiser» nos enfants? Comme société, sommes-nous réellement sur la bonne voie en misant ainsi toutes nos cartes sur l'anglais? Quel objectif véritable poursuivons-nous? Celui de l'épanouissement personnel de chacun de nos enfants, vraiment? De leur ouverture sur le monde? Ou n'est-ce pas plutôt ce souci de prospérité économique dont parle la ministre qui nous guide ici?

En répétant à satiété qu'il est impératif de parler anglais pour percer le marché du travail, nous cautionnons par le fait même son anglicisation. Nous contredisons les efforts qui ont été faits pour le franciser et nous abdiquons devant cette escalade qui pousse bon nombre d'employeurs à exiger l'anglais pour des postes qui souvent, dans les faits, ne le requièrent pas. En région, par exemple, combien d'emplois nécessitent véritablement la maîtrise de l'anglais? Et qu'en est-il dans ces petites municipalités qui peinent à retenir leurs jeunes citoyens? Est-ce là que ces futurs enfants bilingues pourront réinvestir leurs nouvelles compétences linguistiques?

Mais plus encore, dire que nous formons les enfants pour qu'ils deviennent la main-d'oeuvre de demain (et pour cela prioriser l'anglais de façon démesurée), c'est subordonner l'éducation aux

principes économiques et sociaux d'un néolibéralisme sujet à caution. C'est instrumentaliser l'éducation pour que celle-ci forme non pas des humains libres de penser le monde, mais des citoyens se satisfaisant du cadre qu'on leur a prévu comme monde. C'est ainsi détourner l'éducation du sens profond qu'elle devrait avoir, faire de chaque enfant un être curieux et autonome ayant accès à la connaissance.

Une corde de plus à son arc

Faut-il rappeler que maîtriser sa langue maternelle, savoir compter, être en bonne santé physique et mentale, être en mesure de comprendre les contextes historique, culturel et politique de notre société sont des apprentissages fondamentaux qui, eux, sont d'ordre primaire? Quand un enfant n'acquiert pas la maîtrise de l'un de ces éléments, non seulement c'est son avenir qui est menacé mais c'est toute la société qui risque tôt ou tard d'en payer le prix.

L'apprentissage d'une langue seconde, malgré ce qu'on peut en tirer de positif, demeure, le mot le dit, d'ordre secondaire. Il s'agit là d'une corde de plus à l'arc de nos enfants, mais cette corde ne justifie pas qu'on mette en péril le reste de leurs apprentissages, voire leur identité. Car au même titre qu'elle n'a pas pour mandat de former des sportifs de haut niveau ou des Picasso en herbe, l'école québécoise n'a pas pour mission de bilinguiser tous les enfants. À plus forte raison lorsque cette mesure menace, pour plusieurs d'entre eux, l'atteinte d'objectifs pédagogiques de base.

Et lorsque certains prétendent que le fait d'amputer d'une demi-année le temps d'apprentissage des matières de base ne menace pas les enfants en difficulté, que ceux-ci pourraient même en retirer un sentiment de réussite, nous rétorquons: pourquoi alors ne pas permettre à ces mêmes enfants d'accéder, eux aussi, aux différents programmes à concentration sportive ou artistique qui leur sont actuellement refusés? Ne seraient-ils pas susceptibles de vivre là également de belles réussites?

Des priorités à revoir

Pour toutes ces raisons, nous appelons non seulement les parents, mais toute la société à se mobiliser contre cette mesure. Mesure qui s'ajoute, faut-il le rappeler, à l'introduction récente de l'anglais en première année. Nous croyons que le ministère de l'Éducation doit revoir ses priorités à la lumière de la mission première de l'école et réévaluer l'importance démesurée qu'il accorde, depuis quelques années, à l'apprentissage de l'anglais langue seconde.

Nos enfants ne sont pas que «main-d'oeuvre» en devenir. Ils sont les hommes, les femmes, les visionnaires de demain. C'est à eux que revient l'immense défi, certes, de faire rayonner notre société, mais également d'en préserver la spécificité, l'identité. Et pour cela, ces enfants ont, avant toutes choses, besoin de savoir qui ils sont et d'où ils viennent. Car avant d'aller vers le vaste monde, c'est d'abord leur milieu qu'ils doivent connaître, leur culture. Après, seulement après, il sera bénéfique, pour eux comme pour nous, qu'ils deviennent bilingues ou même polyglottes et qu'ils

partent conquérir le monde.

Mobilisons-nous. Il en va de l'avenir de nos enfants, de la survie de leur langue et, par ricochet, de l'identité de toute notre société. Et l'identité d'une société, comme celle d'un enfant, ça ne peut pas ne pas être primaire, donc, fondamental.

Ont signé ce texte les parents suivants: Virginie Hébert, Valérie Jean, Ève Lavoie, Julie Quimper, Alain Martineau, Martine Fournier, Vincent Couture, Elen Garon, Claude St-Pierre, Alain Dion, Julie Roberg, Lucien Cimon, Véronique Fontaine, Sandra Vuillat, Benoit Rochette, Rosalie Cyr, Jean-Claude Neault, Isabelle Bouillon, Éthel Gueret.

à

Enseignement intensif de l'anglais au primaire - Un beau mirage pour les parents

Luc Papineau, enseignant et coauteur du Grand mensonge de l'éducation 31 janvier 2012 [Éducation](#)

Depuis quelques mois, de nombreux enseignants du primaire publient dans les journaux des lettres pour exprimer leur mécontentement quant au projet d'anglais intensif à la fin de la sixième année. En tant qu'enseignant de français de première secondaire, je m'interroge sur les connaissances et les compétences de mes prochains élèves en français, mais aussi dans les autres matières, si on leur retire la moitié de leur dernière année du primaire pour la consacrer à l'enseignement de l'anglais.

Je comprends mal aussi que bien des parents soient obnubilés par ce mirage d'enfants bilingues et oublient que ce projet du ministère de l'Éducation créera de nombreux problèmes avec lesquels ils devront vivre et dont, manifestement, ils sous-estiment la gravité.

Ainsi, au cours de sa sixième année, un enfant aura donc au moins deux enseignants à tour de rôle. À ce que je sache, n'est-ce pas ces mêmes parents qui se plaignent du manque de stabilité du personnel enseignant?

Et quelle formule sera retenue? Enseignera-t-on l'anglais pendant une demi-année? Si oui, quel impact cela aura-t-il sur les résultats aux examens de fin d'année pour les élèves finissant leur sixième en anglais? Ils seront nettement désavantagés par rapport à leurs collègues. Si l'on décide de fonctionner avec une demi-semaine linguistique, que fera-t-on dans le cas des écoles ayant un nombre impair de classes de sixième?

Et, au fait, où trouvera-t-on les spécialistes pour enseigner la langue de Shakespeare à nos enfants quand le Québec connaît une pénurie d'enseignants dans ce domaine? Comme parent, accepterez-vous que l'enseignant de votre enfant pour une demi-année ne soit pas qualifié?

Visées politiques

Également, comment réagiront certains parents au stress que vivront leurs enfants qui n'auront qu'une demi-année de préparation pour les évaluations finales du primaire? Si vous êtes parent d'un enfant éprouvant déjà des difficultés scolaires,

comment arriverez-vous à vous assurer que son rythme d'apprentissage soit respecté? Avec la réforme scolaire, on n'a pas cessé d'expliquer qu'il fallait tenir compte de ce rythme d'apprentissage et voilà tout à coup que le MELS coupe une demi-année d'enseignement sans penser que cela aura des impacts négatifs sur les clientèles fragiles ou en difficulté?

Pour un ministère qui vise un taux de diplomation de 80 % des élèves et qui entend contrer le décrochage, est-ce une bonne formule que d'imposer l'anglais intensif à certains enfants qui n'ont aucun intérêt pour cette matière? Cette mesure devait-elle absolument être universelle et obligatoire? Il est paradoxal de voir le gouvernement mettre en place une telle mesure alors qu'on dénonce généralement davantage les lacunes des jeunes en français.

Une chose que je sais pour avoir discuté avec des enseignants du primaire: peu d'entre eux voudront travailler en sixième année. En effet, quel prof voudra préparer des élèves à des examens en deux fois moins de temps? Quel prof voudra avoir deux groupes différents dans une même année alors que des collègues des années précédentes n'en auront qu'un seul? Il y a fort à parier que les postes de sixième reviendront à des gens qui n'en voudront pas ou qui n'auront pas une solide expérience du métier pour faire face à pareil défi. Encore une fois, comme parent, je serais inquiet.

Au MELS, on répète à satiété que les enseignants sont des professionnels au jugement compétent. Il est regrettable cependant que les objections de ces derniers ne fassent pas le poids devant les visées politiques du gouvernement Charest et le point de vue de certains pédagogues.

Je termine en soulignant à quel point je suis heureux que ma fille n'ait pas à connaître ce régime pédagogique et j'espère que les parents du Québec sauront voir au-delà de ce mirage pour comprendre les effets réels qu'aura ce projet sur bien des enfants. Que font les comités de parents? Que fait la Fédération des comités de parents du Québec? Il n'est pas trop tard pour agir.

Luc Papineau, enseignant et coauteur du Grand mensonge de l'éducation

Anglais : apprendre tôt et mieux **BOULÉ, Anne-Marie**

[Zoom](#)[Signets](#)[Partager](#)[Imprimer](#)[Écouter](#)[Traduire](#)

Mme Malavoy, notre nouvelle ministre de l'Éducation, souhaite réformer encore une fois le programme d'histoire et retarder les cours d'anglais intensifs. En tant qu'élève du secondaire, je suis bien placée pour savoir ce qui se passe actuellement à l'école et ce qu'on y apprend. J'ai commencé mes cours d'anglais à l'école en troisième année. La nouvelle génération du primaire a été initiée en première année. Je ne crois pas qu'avec un ou deux cours par cycle, l'anglais nuise à l'apprentissage du français qui a été amorcé en maternelle. Si la ministre soutient le contraire, qu'elle le prouve avec des résultats ou des études.

Reporter les cours d'anglais à la quatrième année, c'est de la folie. En sixième année, ce que j'ai appris en anglais, c'est commander une pizza (avec les boissons, les champignons... dessins à l'appui). Au secondaire, mes pairs qui suivent l'anglais régulier seront loin d'être bilingues à leur graduation. Les élèves ne recevraient donc pas une très bonne formation de l'anglais en commençant seulement en quatrième année! J'ai eu la chance d'être dans un programme d'anglais au primaire, ce qui m'a aidée à accéder à l'anglais enrichi au secondaire (je pourrai me considérer comme bilingue à la fin de ma formation au secondaire). Ces programmes ne sont pas donnés à tout le monde, car il y a des coûts et des places limitées. C'est bien beau de protéger notre langue, mais l'anglais, c'est l'ouverture sur le monde, l'économie, et tout le reste. Sans l'anglais, nous sommes très isolés. Et pour ce qui est des cours d'histoire, faisons bien attention à rester dans l'objectivité.

Si on se grouillait un peu !



[Catherine Delisle](#)

Le Quotidien

Tous les élèves de sixième année pourront consacrer la moitié de leur année à l'apprentissage de l'anglais. Pas juste les meilleurs, ni quelques privilégiés. Tous. Il était temps qu'un gouvernement arrête d'éparpiller ici et là quelques heures d'enseignement de l'anglais échelonnées sur tout un parcours scolaire. La méthode est archi-nulle et ne donne strictement aucun résultat. Au collégial, les étudiants baragouinent la langue de Shakespeare pour la bonne raison qu'ils ont appris au compte-gouttes. Une vraie misère!

Cette bonne nouvelle du premier ministre Jean Charest a été assombrie par le discours misérabiliste du milieu de l'enseignement. C'est fou comme je ne suis pas surprise. On craint de ne pas trouver les professeurs pour enseigner l'anglais intensif dans les écoles françaises, on s'inquiète des élèves en difficulté, on redoute l'incompétence des parents à seconder leurs enfants dans l'apprentissage de la langue seconde... Non, mais, pourrait-on juste essayer d'être positifs? Depuis le temps que les professeurs, les commissions scolaires, tout le milieu, nous rebattent les oreilles avec le dossier de l'éducation, va-t-on abandonner à la première difficulté ou se botter le derrière pour mettre en place les meilleurs programmes d'immersion anglaise en sixième année?

Exemple à suivre

La Commission scolaire du Lac-Saint-Jean est un modèle en la matière. Elle n'a pas attendu que le gouvernement propose l'idée. Elle a choisi d'être de son temps et d'enseigner l'anglais à tous ses élèves de sixième année. Et elle le fait avec brio depuis 2006. Ce n'est donc pas une démarche insurmontable, même dans le fin fond d'une des régions les plus francophones du Québec. Les parents sont contents, les enfants aussi et ceux-ci n'affichent pas de retard académique.

Aux jeunes à qui je demande comment ils ont vécu l'expérience, leurs yeux s'illuminent instantanément, me confiant que certains parents ont fait des bassesses pour que leurs enfants puissent être choisis, les places étant limitées. Selon eux, cet apprentissage a fait toute la différence. À cet âge, les jeunes sont des «éponges», ils n'ont aucun complexe. Et ça requinque les moins studieux qui ne demandent pas mieux que de sortir de leur petite routine. Comme tout le monde n'a pas la bosse des langues, voilà une raison de plus pour s'y attaquer à un très jeune âge.

Le gouvernement donne cinq ans pour tout mettre en place. Je suis persuadée que les commissions scolaires, les écoles et les professeurs, qui utiliseront le système «D» pour débrouillardise plutôt que le système «D» pour défaitisme vont embarquer dans le train dans le temps de le dire. Les plus astucieux, les

plus inventifs, les plus vaillants, réussiront là où les autres échoueront. Il suffit de mettre de côté les jérémiades, de faire preuve d'esprit d'initiative et, surtout, de se mettre dans la tête qu'on ne pourra pas éternellement résister aux changements.

Si les parents pouvaient choisir l'école publique de leur enfant, mon avis c'est qu'on se forcerait doublement pour être en tête du peloton plutôt qu'à la queue. Les écoles les plus brillantes devraient être récompensées.

Incapacité

Évidemment, on peut très bien comprendre que certains élèves éprouveront des difficultés à assimiler toute la matière de sixième année en cinq mois. Doit-on pour autant pénaliser tous les autres et niveler vers le bas? Non. L'apprentissage de l'anglais reste une remarquable idée, ne serait-ce que pour s'ouvrir au monde et voyager. Aux écoles de faire preuve de professionnalisme et d'originalité pour que tous les jeunes sortent gagnants de ce projet.

Manifestement aussi, tous les parents ne sont pas en mesure de fournir une aide adéquate en anglais à leurs enfants. De nos jours, avec les innombrables réformes, qui est encore tout à fait apte pour jouer ce rôle, qu'importe la matière? L'enseignement, c'est d'abord la responsabilité des professeurs. Celle des parents est de donner à leurs enfants les outils pour leur permettre de devenir de bons citoyens épanouis et responsables.